

Conseil d'établissement de l'école La Croisée

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ de l'Assemblée générale de parents 14 septembre 2021

1. Accueil et prise des présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée-**Valérie Potvin**;
4. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée-**Julie Dubé**;
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 16 septembre 2020;
6. Reddition de compte :
 - a) Rapport annuel 2020-2021 du Conseil d'établissement;
 - b) Informations sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, etc.;
 - c) Informations sur le rôle du comité de parents, sa composition, son fonctionnement, etc.;
7. Nomination d'un président d'élection- **Valérie Potvin et Julie Dubé**;
8. Élection de parents au conseil d'établissement, selon le nombre de postes vacants (**nombre de postes officiellement vacant : 3 pour un mandat de 2 ans**) ainsi qu'un parent substitut;
9. Élection d'un **parent et d'un parent substitut du CÉ** comme représentant **au comité de parents**. (Doivent être choisis parmi les membres parents du CÉ);
10. Recrutement des membres de l'OPP:
11. Dates des rencontres du conseil d'établissement (**25 octobre, 6 décembre, 21 février, 25 avril, 13 juin**);
12. Levée de l'assemblée.



Valérie Potvin, directrice

N.B. : Malheureusement, si nous ne réussissons pas à élire le nombre requis de représentants lors de la séance, il n'y aura pas de conseil d'établissement et les pouvoirs du conseil seront exercés par la direction.